

L'AVC (Accident Vasculaire Cérébral)

Présentation

L'AVC ou Accident Vasculaire Cérébral est appelé aussi attaque cérébrale. C'est la première cause de handicap physique chez l'adulte.

80% des AVC sont liés à un infarctus cérébral, 20% à une hémorragie. 150 000 AVC sont recensés chaque année en France, soit 1 toutes les 4 minutes.

L'AVC ne concerne pas que des personnes âgées. Chaque année, 10 000 à 12 000 personnes de moins de 45 ans sont touchées.

Quels sont les symptômes d'un AVC :

Un AVC peut être détecté à travers l'apparition d'un ou de plusieurs symptômes, parmi lesquels : "une faiblesse ou une paralysie du visage et/ou d'un ou de plusieurs membres ; une perte de sensibilité ou des engourdissements du visage et/ou d'un ou de plusieurs membres ; des troubles visuels tels qu'un champ visuel réduit, une perte de la vision de l'un ou des deux yeux, une vision double ; des difficultés à s'exprimer et à comprendre."

Quelles sont les conséquences d'un AVC ? :

L'évolution d'un AVC est variable d'une personne à une autre. Des séquelles plus ou moins sévères peuvent persister, cela dépend entre autre, de la rapidité de la prise en charge médicale de la personne au moment de l'AVC.

A la suite d'un AVC, une personne peut avoir des difficultés à marcher en raison d'une paralysie ; à prendre des objets ; à parler ; à comprendre ; à faire deux tâches en même temps ou une tâche prolongée ; elle peut avoir des troubles de l'attention ; de la fatigue ; des douleurs ou une dépression..."

(Source : Le site de l'association France AVC <http://www.franceavc.com/>)

AVC France - www.franceavc.com France AVC Île-de-France Centre Hospitalier Sainte-Anne 1 Rue Cabanis 75014 PARIS Tél. : 01 45 65 74 97

Handicap et dépendance
Accompagner un proche
en Essonne

Parole aux familles

